

# CENTRE DE GESTION DES VOSGES

59, rue Jean Jaurès – CS 70055 - 88026 EPINAL Cedex – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



## Réunion du Conseil d'administration Extraordinaire Séance du 01 Avril 2022

**Date de convocation : 17 mars 2022**

### **Nombre de membres**

- ▣ 20 en exercice
- ▣ 17 présents et représentés
- ▣ 17 votants

L'an deux mil vingt-deux, premier avril à 09H00

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au siège du AU RELAIS DE VINCEY, 33 rue de Lorraine à VINCEY (88450) sous la présidence de Michel BALLAND, Conseiller Municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES.

### **Etaient présents en présentiel :**

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES), Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE), Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. METZ Frédéric (Adjoint au maire de DOGNEVILLE), Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), formant la majorité des membres en exercice.

### **Excusés :**

M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. GUYOT Jacques (Maire de La SALLE), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY), M. SPEISSMANN Stessy (Maire de GERARDMER).

### **Pouvoirs :**

M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY) à Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY) à Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY) à M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY) à Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. SPEISSMANN Stessy (Maire de GERARDMER) à Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE).

### **Etaient présents également :**

M. SCHEER Frédéric (Directeur du CDG88), Mme. BOURGEOIS Amandine (Coordinatrice et Responsable des Protocoles et Assemblées), M. BELHAJ Ayoub (Gestionnaire Comptable – Contrôle de Gestion), Mme. GRASSER-CHAMBRE Yannick (Responsable du Pôle Santé et Sécurité au Travail), Mme. VALDENNAIRE Brigitte (Responsable du Pôle Carrières Instances Paritaires), Mme. SYLVESTRE Danièle (Responsable du Pôle Contrats Groupes et Développement) Mme. DURANT-FRECHIN Odile (Payeur Départemental).

### **Désignée en qualité de secrétaire de séance :**

M. METZ Frédéric (Adjoint au maire de DOGNEVILLE)



## **295 – Octroi d'une aide Challenge inter-entreprises 2022.**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique entré en vigueur le 01 mars 2022,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,

Considérant l'organisation les 20 et 21 mai 2022 (Perform'OUT) d'une manifestation sportive et ludique dénommée "Challenge Interentreprises" organisée par la Mairie d'Epinal ;

Considérant que cette manifestation permet de rassembler au sein de cette manifestation un certain nombre d'agents du Centre de Gestion dans un cadre festif, ludique et sportif ;

Considérant que cette participation du CDG88 au Challenge Interentreprises participe d'une amélioration continue des relations de travaux entre les agents du CDG88 participants ;

**Les membres du Conseil d'administration,  
Après un large débat,  
A l'unanimité,**

**- Décident la prise en charge des frais d'inscription inhérents à l'inscription des agents du Centre de Gestion des Vosges à la manifestation "Challenge Inter Entreprises" organisée par la Mairie d'Epinal,**

**- Valident le montant de ladite participation, incluant le challenge Perform'OUT, à hauteur de 2000 euros.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

**M. BALLAND Michel**

**Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges**

**Maire honoraire de GIRMONT**



REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-088-288800030-20220401-2022\_295\_DE